

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990841 – AFR 62/28/99

Informations complémentaires sur l'AU 261/99 (AFR 62/26/99 du 6 octobre 1999)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE

RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO (RDC)

Feu d'Or Bonsange, responsable de la rubrique musicale  
Kala Bongamba, imprimeur  
Clovis Kadda, directeur de publication  
tous trois collaborateurs du journal *L'Alarme*

---

Londres, le 5 novembre 1999

Feu d'Or Bonsange et Kala Bongamba ont été libérés sans inculpation le 29 septembre 1999, deux jours après avoir été arrêtés. Leur cas a nettement retenu l'attention de la communauté internationale, ce qui, selon eux, a garanti leur protection dans une certaine mesure et contribué à la rapidité de leur libération.

Clovis Kadda est toujours réfugié dans la clandestinité et vit dans la terreur. Il avait été arrêté le 22 septembre 1999 et sauvagement torturé au quartier général de l'armée de Kinshasa, avant d'être libéré le lendemain. Amnesty International suit l'évolution de sa situation.

En République démocratique du Congo (RDC), il est monnaie courante que des détenus soient dévêtus puis fouettés à l'aide de cordelettes utilisées pour leur lier les mains ; il est fréquent que leurs blessures soient mises en contact avec de l'eau croupie afin qu'elles s'infectent. En août 1999, le président Laurent-Désiré Kabila a déclaré à une délégation d'Amnesty International en visite dans le pays que le journalisme était la « *profession des escrocs* ».

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces hommes.**

*.a version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*